

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST DELIBERATION

N° 26

Séance du 03/06/2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38

Présents : 21

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation

27/05/2017

Date d'affichage

03/06/2017

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture de :

et publication du :

.....



L'an 2017, le 03 juin à 09h00, l'Assemblée Délibérante de la COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CENTRE-OUEST, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :

M. ABDOU Mikidachi, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BAMANA Anhya, M. HAMADA Dahalane Patrick, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. HAROUNA Zaidani, M. IBRAHIMA SAID Maarifa, M. KAMARDINE Mansour, M. HAROUNA Attoumani, M. MADI Saïd, Mme MAHADI Salima, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MADI MARI Moissoukari, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, M. YOUSOUFOU Soulaïmana, Mme BACAR Inchaty Solihi, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. MIKIDADI Madihali, et Mme ALI Fatima.

Procuration(s) : Néant.

Etai(ent) absent(s) :

M. ANTOINE Ibrahim Salim, M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme AHMED Fatima, M. ALI-MALLOU ASSANI Assani, Mme CHANFI Dahabia, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, Mme MROIVILI Amina, Moilim, Mme MVOULANA Chakila Laila, Mme DOUKAINI Kamaria, M. SAID Mohamed, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MATTOIR Abdullah et Mme AHMED Aïda..

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ABDOU COLO Nassuhati (accouchement).

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BAMANA Anhya.

Objet : Acquisition d'un véhicule de service.

Le Président expose qu'il y a nécessité de posséder un moyen de transport dans le cadre des différentes missions des agents travaillant à la Communauté, et qu'il devient urgent de s'équiper d'un véhicule de service.

Il propose au conseil communautaire de lui autoriser à procéder à l'acquisition d'un véhicule de service.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

1. ACCEPTE la proposition du Président

2. INSCRIT dans le budget primitif 2017 les crédits nécessaires à cette acquisition
3. AUTORISE le Président à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer tout acte administratif relatif à cette acquisition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TSINGONI, le 03/06/2017
Le Président, **M. ANTOYISSA Zainoudine**

